



Jean-Bernard Faivre

---

## Le clocher neuf de l'église de Saint-Pierre de Bassens, construction- restauration

In *L'Entre-deux-Mers à la recherche de son identité*, Actes du troisième colloque tenu à Monségur et Saint-Ferme les 19 et 20 octobre 1991, CLEM, 1992, pp.165-178.



Conditions d'utilisation : l'utilisation du contenu de ces pages est réservée à un usage personnel et non-commercial. Toute autre utilisation est soumise à une autorisation préalable du CLEM. Contact : [clempatrimoine@free.fr](mailto:clempatrimoine@free.fr).



Citer ce document : Faivre (Jean-Bernard), Le clocher neuf de l'église de Saint-Pierre de Bassens, construction- restauration, *L'Entre-deux-Mers à la recherche de son identité*, Actes du 3e colloque tenu à Monségur et Saint-Ferme les 19 et 20 octobre 1991, CLEM, 1992, pp. 165-178.  
<http://www.clempatrimoine.com>

## *Le clocher neuf de l'église Saint-Pierre de Bassens construction - restaurations*

JEAN-BERNARD FAIVRE  
*Architecte des Bâtiments de France*<sup>1</sup>

Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'église Saint-Pierre de Bassens - Carbon-Blanc est un monument d'architecture composite dont la structure a subi peu de transformations depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. Ceint par un cimetière clos, cet ensemble aux dimensions modestes s'inscrit dans la composition urbaine d'un bourg bâti sur le plateau calcaire dominant la Garonne, à l'extrémité nord-ouest de l'Entre-Deux-Mers.

Nous avons peu de renseignements sur l'architecture de cet édifice avant les grands travaux de 1852. De l'église médiévale subsistent le chevet, un clocher-tour et une nef flanquée latéralement de deux bas-côtés renaissance. Un porche ferme cette composition barlongue et protège le portail d'entrée face ouest<sup>2</sup>. Un toit aux versants en tuiles plates recouvre l'ensemble d'un vaisseau, voûté d'ogives, supporté par de lourdes piles rondes<sup>3</sup>. Un décor peint rehausse le sanctuaire<sup>4</sup>. En 1811, quelques travaux de charpente-couverture sont réalisés sur le clocher-tour, le cul de four, la chapelle Notre-Dame et le charnier<sup>5</sup>.

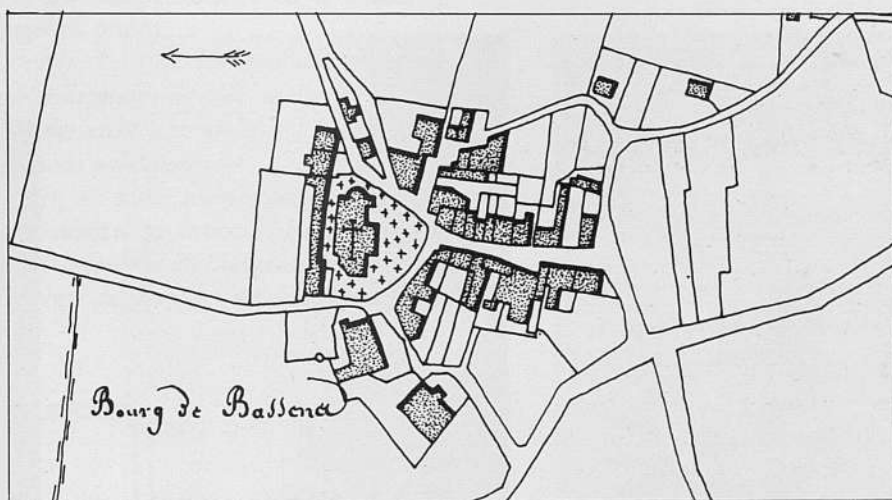


Fig. 1. Le bourg de Bassens d'après le cadastre de 1824.

### LE PROJET D'AGRANDISSEMENT

L'éparpillement de l'exercice religieux dans des chapelles privées<sup>6</sup>, la relation conflictuelle entre le prêtre desservant et celui de la chapelle auxiliaire de Saint-Paulin<sup>7</sup>, ainsi que la dégradation de la façade ouest de l'église du bourg<sup>8</sup> incitent le curé Mercier à engager une « grande œuvre » de restauration de l'édifice<sup>9</sup>.

Le 11 décembre 1850, le conseil de fabrique propose d'agrandir et de réparer l'église. L'extension prévoit de doter le monument d'une travée supplémentaire sur sa face ouest.

Les premiers plans sont établis par le sieur Marcheboeux<sup>10</sup>, pour un coût présumé de 24 285,58 francs dont la moitié de la somme est déjà acquise par souscription auprès des paroissiens.

Dans sa séance du 19 décembre 1850, le Conseil municipal confirme la nécessité de réparer l'église, accepte les devis et plans et « propose de participer au financement des travaux par le biais d'un impôt de cinq centimes additionnels prélevé pendant les cinq années consécutives ». Cette mesure est loin de satisfaire tout le monde parmi les plus forts imposés, dans une période où la séparation des villages de Bassens et Carbon-Blanc en deux communes distinctes semble imminente <sup>11</sup>.

#### CHOIX DE L'ARCHITECTE PAUL ABADIE

Si les travaux à exécuter sur la façade ouest sont reconnus utiles à la bonne solidité de l'édifice par les hommes de l'art, le « style architectural » proposé par le sieur Marcheboeux ne requiert pas l'adhésion générale des responsables chargés de distribuer les aides nécessaires à sa restauration <sup>12</sup>.

En février 1852, le curé Mercier, muni d'une recommandation du vicaire général, se rend au Ministère des Cultes à Paris, dans l'espoir de faire accélérer le dossier. Bien que nous n'ayons aucune information précise sur la suite de cette demande, sinon qu'elle fut positive, il semble que dès cet instant le projet se concrétise rapidement.

Le gouvernement refuse le projet de Marcheboeux auquel il est substitué de nouveaux plans établis par « M. Abadie, architecte à Paris » pour une dépense similaire au devis initial. Projet approuvé le 12 mars 1852 par le Conseil municipal <sup>13</sup>.

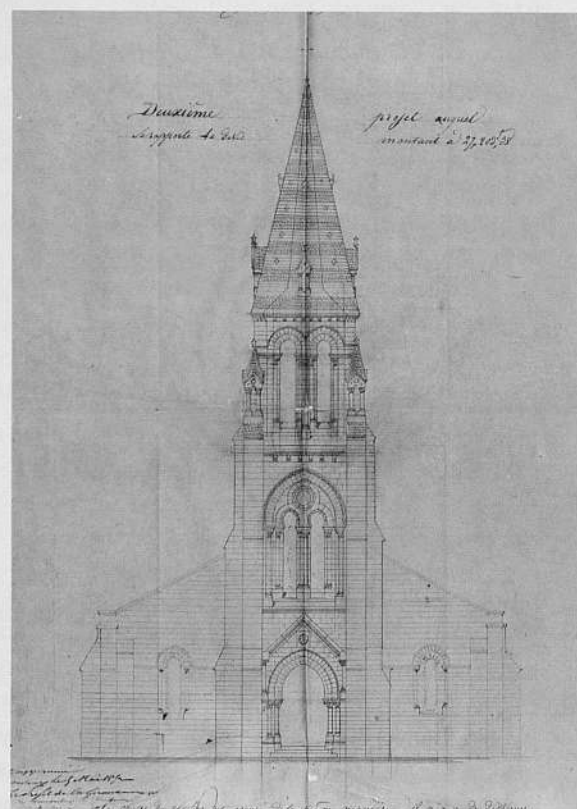
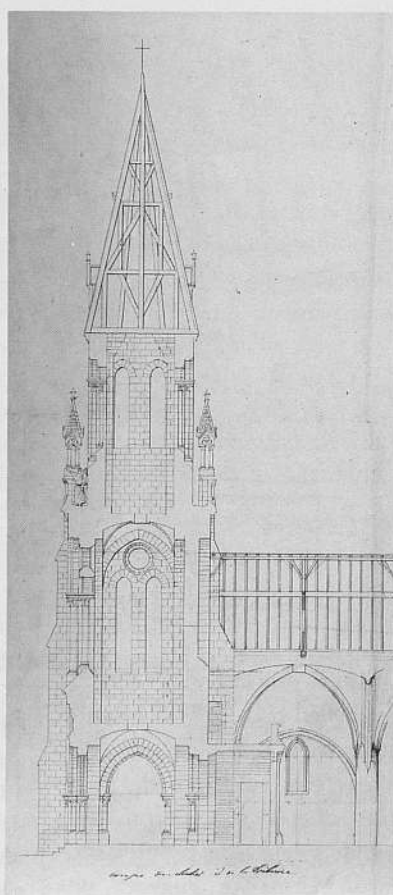
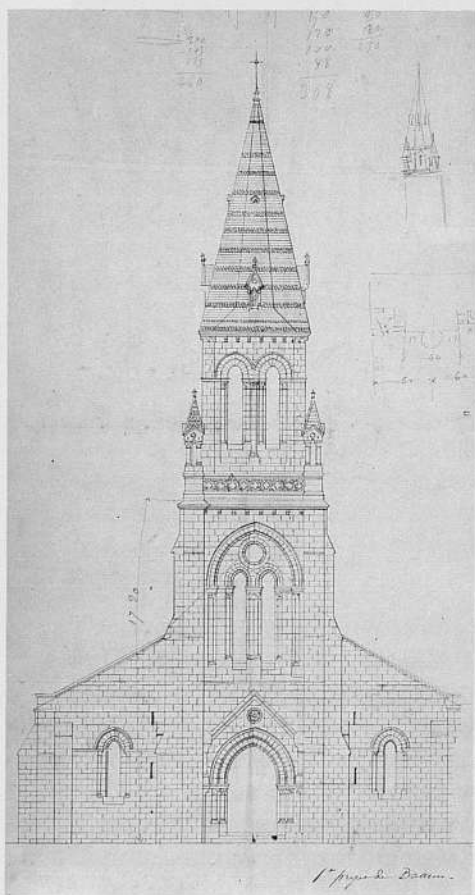


Fig. 2. Abadie, 1852 : projet n° 1. Elévation et coupe 1.

Fig. 3. Abadie, 1852 : projet n° 2.

Le parti architectural consiste en une extension générale de l'église à l'ouest, axée sur un grand clocher-porche. C'est une composition classique chère à l'architecte parisien, qu'il a déjà réalisée à Saint-Martial d'Angoulême en 1849 et qu'il reprendra pour la construction de Valey-rac en Gironde en 1853<sup>14</sup>.

Le clocher de style néo-gothique monte à 40 mètres de hauteur. La première partie en élévation, de plan carré cantonnée de clochetons, se termine par une « galerie » clôturée d'un garde-corps ajouré de quatrefeuilles<sup>15</sup>. La flèche octogonale est une charpente en bois recouverte d'ardoises, ponctuée d'une lucarne aux points cardinaux.

Ce projet « dit n° 1 »<sup>16</sup> sera immédiatement modifié au profit d'un clocher plus élancé permettant une meilleure transition au niveau des clochetons d'amortissement. La coursière se voit momentanément abandonnée et une flèche en pierre de taille se substitue à la charpente initialement prévue. Ce projet « n° 2 » est définitivement accepté par M. Mayaudon, maire de la commune, le 22 avril 1852<sup>17</sup>.

#### LES TRAVAUX : 1852-1855

Le procès-verbal d'adjudication au rabais a lieu le 9 mai 1852. Malgré l'importance des travaux, seules deux entreprises soumissionnent. Avec un rabais de 40,80 francs sur les 27 000 francs estimés par l'architecte, M. Gelot entrepreneur à Lormont, devient adjudicataire<sup>18</sup>.

Abadie établit le cahier des charges de Saint-Pierre de Bassens sur le modèle de Saint-Martial d'Angoulême. Ce règlement composé de 52 articles est un modèle du genre<sup>19</sup>. Il laisse peu de possibilité à un travail de qualité médiocre et au choix d'une entreprise insuffisamment structurée ou inexpérimentée en la matière ; jugeons plutôt :

« Art. 5 : il est demandé une entreprise générale munie de deux certificats délivrés par des architectes attachés à des administrations publiques.

Art. 6 : toute soumission sera précédée d'un dépôt de garantie et l'adjudicataire sera tenu de fournir un cautionnement égal au dixième du montant des travaux adjugés.

Art. 16 : si les dits matériaux sont refusés ou déposés cause de mauvaise qualité, ils devront être immédiatement brisés de manière à ne pouvoir être réemployés en l'absence de l'architecte.

Art 4 et 5 additionnels : au 15 octobre 1852, l'église devra être couverte et le clocher monté jusqu'au dessus de l'entablement de la tour carrée.

- la reprise des constructions aura lieu en 1853 sur l'ordre de l'architecte qui en déterminera l'époque ».



Construction d'une Travée et du Clocher de l'Eglise

## Cahier des Charges Général et Particulier

contenant 47 Articles et  
cinq Articles supplémentaires

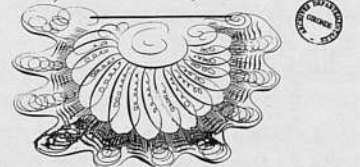


Fig. 5. Cahier des charges.

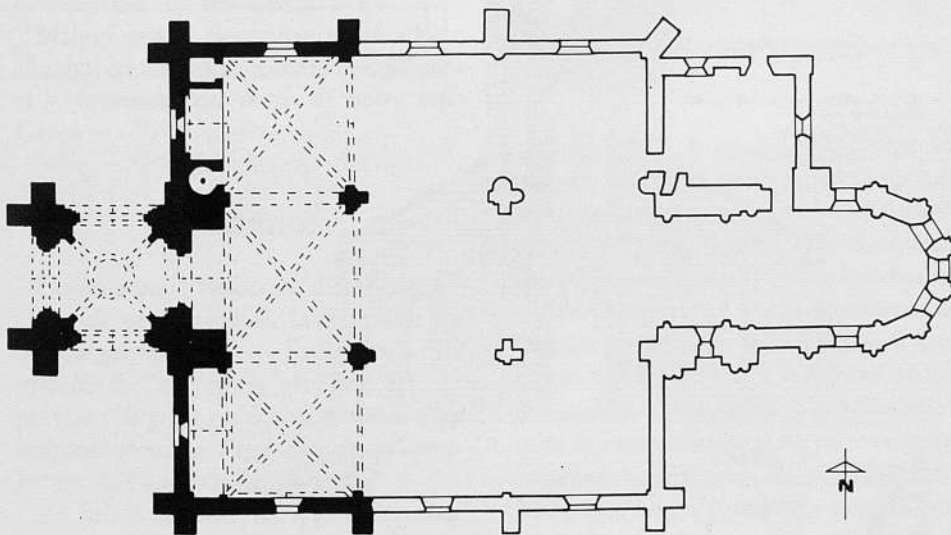


Fig. 4. Agrandissement de l'église et construction du clocher à l'ouest.

Au moment de la construction de Bassens, Paul Abadie est déjà un maître d'œuvre réputé. Contemporain de Viollet-le-Duc, son cadet de deux ans, il fait partie des architectes « rationalistes-médiévaux qui proposent des solutions simples en réponse aux nécessités du culte de l'époque »<sup>20</sup>. Membre du Conseil des Bâtiments Civils dès 1841, il devient architecte diocésain d'Angoulême en 1848.



Ses charges ne lui permettent pas de surveiller le chantier de l'église Saint-Pierre. Dès l'adjudication, il informe le maire qu'il délègue à A. Lasmolles, la mission de le remplacer pendant son absence de Bordeaux<sup>21</sup>. Ce dernier est un architecte « directeur des travaux » chargé de faire le relais entre Paris et Bassens. Abadie dessine les plans d'exécution, puis les envoie à Lasmolles qui les transmet à l'entrepreneur afin que celui-ci en fasse une copie, l'original étant renvoyé au cabinet parisien<sup>22</sup>. Une complicité étroite semble lier les deux hommes de l'art, celui de Paris laissant parfois toute liberté à son confrère dans le choix du parti architectural ou dans l'exécution des détails.

La construction commence le 17 mai 1852 et se termine en janvier 1855, soit deux ans et demi de travaux ponctués par les arrêts traditionnels des saisons d'hiver. La quasi totalité du matériau utilisé est extrait des carrières de Bourg pour la pierre de taille et de Roque-de-Thau pour les moellons. Les pavages du porche proviennent de Barsac<sup>23</sup>. Le fleuve à proximité du chantier, facilite l'approvisionnement de matières premières.

Lors de l'arrêt des travaux correspondant à la première saison d'hiver, le clocher étant érigé à la naissance des clochetons du troisième étage, l'architecte parisien relance la commune afin de construire la galerie prévue dans le « projet n° 1 » auquel il ajoute l'idée d'un étage supplémentaire afin « de donner plus d'élévation en raison de la largeur de la nef ». En fait, Abadie n'a jamais abandonné l'idée de cette coursière. Il fait réaliser des fondations au clocher pouvant recevoir une forte surcharge éventuelle, et réserve même un article spécial du cahier des charges à cet effet « dans le cas où pendant les travaux des ressources nouvelles permettraient à l'administration de construire la galerie supprimée... ».

Il va même jusqu'à en dessiner les plans d'exécution<sup>24</sup>.

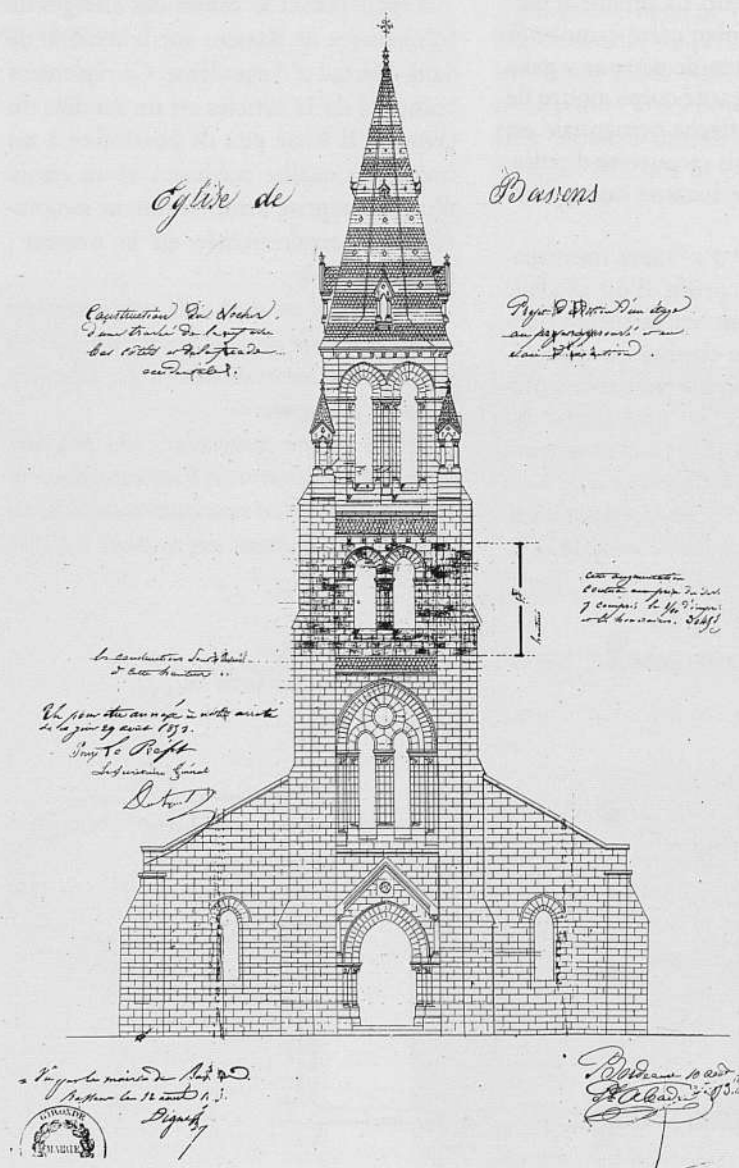


Fig. 6. Abadie : projet n° 3 comprenant la surélévation du clocher.

Ce modificatif est approuvé par le Conseil de fabrique le 3 avril 1853. Le Conseil municipal accepte également la variante avec étage mais demande « *la suppression de la galerie et le rapport du prix de cette dernière sur la construction de la surélévation* ». Dans ce projet, la tribune est réduite à l'aplomb des piles intérieures et dégage ainsi l'entrée dans la nef. L'estimation générale des travaux est portée de 24 000 francs à 36 765,36 francs.

Dorénavant, il n'interviendra plus de modifications supplémentaires et la réception des travaux peut avoir lieu le 1<sup>er</sup> avril 1855 en présence de M. Digne nouveau maire de Bassens, et de Paul Abadie en personne <sup>25</sup>.

La séparation définitive en 1853 de Bassens et de Carbon-Blanc en deux communes distinctes ramène le nombre d'habitants à 1 203 et prive la municipalité des ressources nécessaires pour payer la fin des travaux dont le montant réel s'élève à 39 761,92 francs. Elle se voit donc dans l'obligation de créer un impôt supplémentaire, afin de régler l'entreprise <sup>26</sup>. Celle-ci ne sera payé qu'en 1861 six ans après la réception des travaux.

Malgré cela le clocher terminé a fière allure, il est considéré comme « *grandiose* » et « *l'ornement des bords de notre belle Garonne* » <sup>27</sup>.

#### LA SCULPTURE

Comme pour beaucoup d'édifices religieux de cette période, la sculpture est quasi absente de l'œuvre finale. Exclue du marché de l'entreprise générale, elle est prévue « *de gré à gré à prix convenu à un sculpteur choisi par l'architecte avec l'approbation de l'administration* » <sup>28</sup>.

En fin de chantier les ressources manquent et Paul Abadie doit réitérer ses demandes de financement pour ce qui lui paraît indispensable <sup>29</sup>.



Fig. 7. Abadie : projet de sculpture, Paris le 15 septembre 1852.

Finalement, le maître d'ouvrage ne donne pas suite au projet de décor accompagnant l'architecture. Les 16 crochets et quelques 40 chapiteaux, le travail de feuillages des écoinçons et des corniches ne seront pas exécutés. On se contentera de simples épannelages et de panneaux sans décor. Léon Baleyre <sup>30</sup>, sculpteur attitré de l'architecte, ne réalise que 9 fleurons : celui de l'extrémité de la flèche et ceux des lucarnes et clochetons d'amortissement ; 226 francs de sculpture sont exécutés sur les 1 884 francs jugés « *indispensable* » et les 5 052 francs prévus initialement pour l'ensemble du clocher <sup>31</sup>.

Même si « *l'effet de masse* » a été respecté, l'architecture telle qu'elle nous a été transmise à ce jour reste une œuvre incomplète.

#### UNE CERTAINE DÉMESURE

On peut s'interroger sur la disproportion de cette flèche de 60 mètres de hauteur, en regard des dimensions modestes du reste de l'édifice ou même de l'importance du bourg à cette époque <sup>32</sup>. Elle semble résulter d'une forte volonté locale exacerbée par les événements qui tendent à faire basculer le destin de ce chef-lieu de canton en cette première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle <sup>33</sup>.

Le curé Mercier s'est plongé dans une grande œuvre, « *son œuvre* », pour bénéficier d'un lieu de culte plus adapté au rôle dominant qu'il souhaite voir jouer à l'église du bourg mais également pour affirmer une position privilégiée face au prêtre de la chapelle Saint-Paulin du Carbon-Blanc.

Le maire, M. Mayaudon, semble espérer qu'en raison de l'importance des travaux, l'aide financière accordée par l'administration signifie l'abandon implicite par cette dernière du projet de séparation de Bassens et de Carbon-Blanc, auquel il est farouchement opposé.

Le choix et la personnalité de P. Abadie ainsi que l'érection du clocher en haut de coteau, visible de tout voyageur se rendant à Bordeaux par la mer ou la voie ferrée, donnent encore plus d'ampleur à l'événement <sup>34</sup>.

Néanmoins, la succession de conflits internes, parfois tragiques, amènent à une situation irréversible et « *le Carbon Blanc* » est érigé en commune distincte en 1853 <sup>35</sup>.

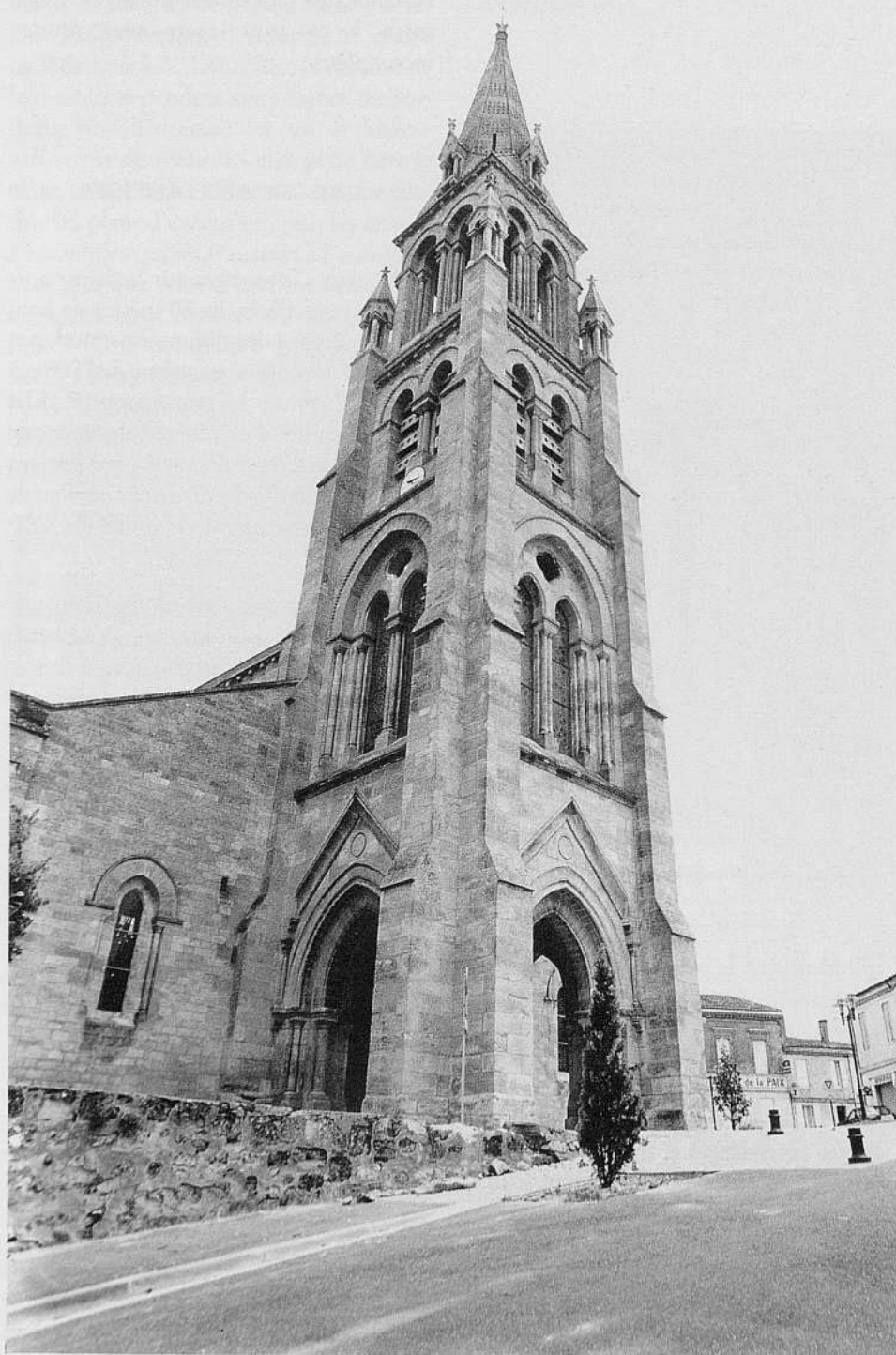


Fig. 8. Le clocher neuf (pb. J.D. Bernard).

La construction de la flèche a engendré des travaux complémentaires importants sur la partie ancienne de l'édifice pour « mettre autant que possible l'église en rapport avec son clocher grandiose ».

Exécutées de 1859 à 1860, les transformations consistent en « un remaniement des anciennes fenêtres, de la charpente et un exhaussement de la nef, la restauration des piliers intérieurs, le grattage des voûtes et le crépissage des murs intérieurs et extérieurs ».

Paul Abadie est pressenti pour cette rénovation mais rien ne prouve qu'il en fut le maître d'œuvre <sup>36</sup>.

Curieusement, le clocher si brillamment érigé, n'est pas inauguré et reste muet jusqu'en 1860, date à laquelle le curé Mercier lance une souscription pour la fonte d'une nouvelle cloche « dont les sons mâles et vibrants... sera la grande voix du dehors qui pendant un mois appellera chaque jour les fidèles à ses salutaires exercices » <sup>37</sup>. Un bourdon de 1 500 kg est installé en septembre 1860 par le fondeur bordelais Elie Deyres Fils. Le parrain en est M. Digne, maire de la commune et la marraine Jeanne Antoinette Rosalie de Villepreux.

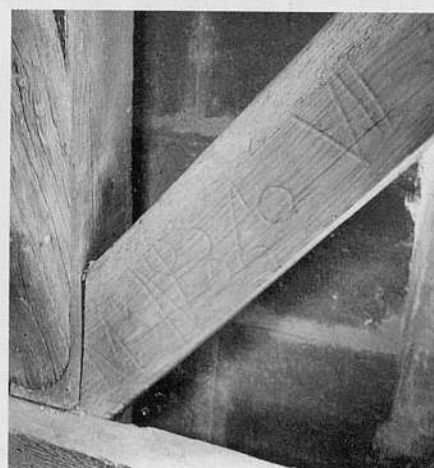


Fig. 9. Charpente du beffroi : détail.



## LE CLOCHER SINISTRÉ

Vingt ans après la fin des travaux, dans la nuit du 20 août 1877, un ouragan tord la croix du clocher au sommet de la flèche, disloque le fleuron qui la soutient et précipite à terre les deux clochetons de la façade ouest. Malgré le réel danger que représente ce sinistre, la réparation traîne en longueur.

Le Conseil municipal invoque un budget annuel constamment déficitaire et demande que le Conseil de fabrique prenne en charge la totalité des réparations. Ce dernier qui a d'autres projets pour l'église, prétexte le manque de ressources suffisantes<sup>38</sup>.

L'ouverture d'une souscription volontaire rapporte 5 000 francs, soit plus de deux fois la somme nécessaire pour le clocher, mais la fabrique fait une demande de secours au gouvernement en espérant « qu'il prendra en sérieuse considération ces sacrifices faits par des propriétaires dont les vignes sont mortes en grande partie par le phylloxéra ».

Le 5 mars 1883, une aide de 3 000 francs permet le démarrage des travaux exécutés en regard de devis réalisés quatre années auparavant par l'architecte Cellerier qui dirige les travaux pour le compte de la fabrique. Il aura fallu six années de discussions pour enfin réparer les dégâts.

Comme un malheur n'arrive jamais seul, moins de 24 heures après le montage définitif de l'échafaudage en bois, une nouvelle tempête intervient et provoque l'effondrement du sommet de la flèche. Ce nouveau sinistre fait l'objet d'un rapport de gendarmerie en date du 2 septembre 1883 qui précise<sup>39</sup> : « ... le clocher de l'église de Bassens, venait d'être en partie renversé par suite de la violence du vent. Son clocher, qui avait déjà subi quelques légères avaries causées par du mauvais temps, allait être réparé et pour cette raison, se trouvait entouré d'un échafaudage

*jusqu'à son sommet. La tempête qui régnait ce matin dans la contrée ayant trouvé un point d'appui encore plus grand que d'habitude par suite des échafaudages a renversé la partie supérieure de la flèche sur une hauteur de 10 à 12 mètres, entraînant avec elle une partie des matériaux de l'échafaudage, et le tout est tombé sur la toiture de l'église qui a été effondrée en grande partie ; deux des voûtes ont été également défoncées. Les dommages sont considérables... fort heureusement il n'y a eu aucun accident de personnes à déplorer, cet événement ayant eu lieu vers huit heures un quart du matin, un instant après la sortie de toutes les personnes qui avaient assisté à la première messe ».*

D'après le rapport d'expertise de l'architecte Valleton, le coût du sinistre est évalué à 2 500 francs. La mauvaise qualité et la trop grande légèreté de l'échafaudage est invoquée. Sa démolition pure et simple est demandée<sup>40</sup>. La peur a motivé les décisions. 90 jours après l'accident, le clocher est entièrement réparé par les artisans Luquet et Simon sous les ordres de l'architecte G. Bergerot, la fabrique étant maître d'ouvrage<sup>41</sup>.

La dépense supplémentaire imputée au sinistre retarde la réparation de la voûte écroulée à l'entrée de la nef. Celle-ci sera financée par la fabrique en 1884, et construite par M. Richard, entrepreneur de maçonnerie à Carbon-Blanc, sous la direction de G. Bergerot<sup>42</sup>.

## TRAVAUX DIVERS

Pendant plus d'un siècle de 1885 à 1887, exceptés le sinistre et de gros travaux sur les clochetons en 1934, le clocher fait l'objet d'un entretien régulier : 1898 : restauration partielle de la flèche par Lamire entrepreneur à Bordeaux ; 1925 : réparation des vitraux de la face ouest par le maître verrier Marcel Feur ; 1925 : reprise du beffroi et mise sur roulement à bille de la cloche sous la direction de l'architecte Gervais ; 1926 : fourniture d'une nouvelle horloge par Mme Veuve Guignan ; 1934 à 1935 : réfection de l'escalier en bois du clocher par le charpentier G. Denaud<sup>43</sup>.

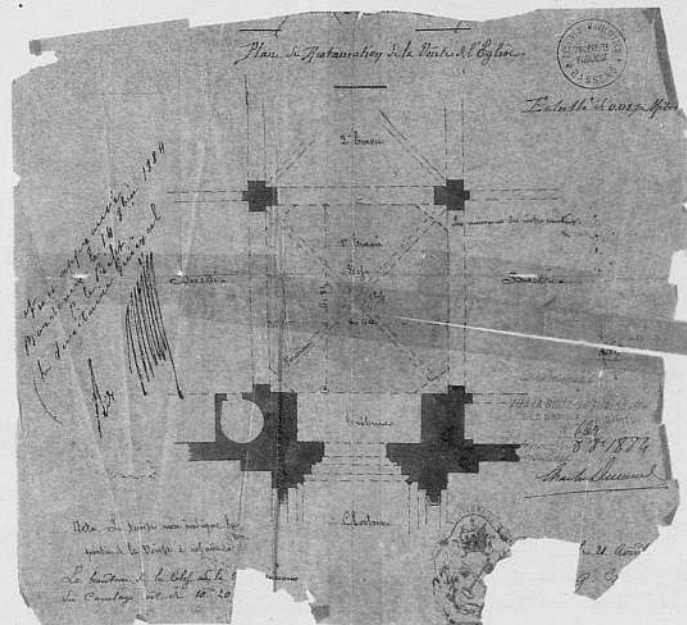


Fig. 10. Projet de restauration de la voûte d'axe. G. Bergerot : 1884.



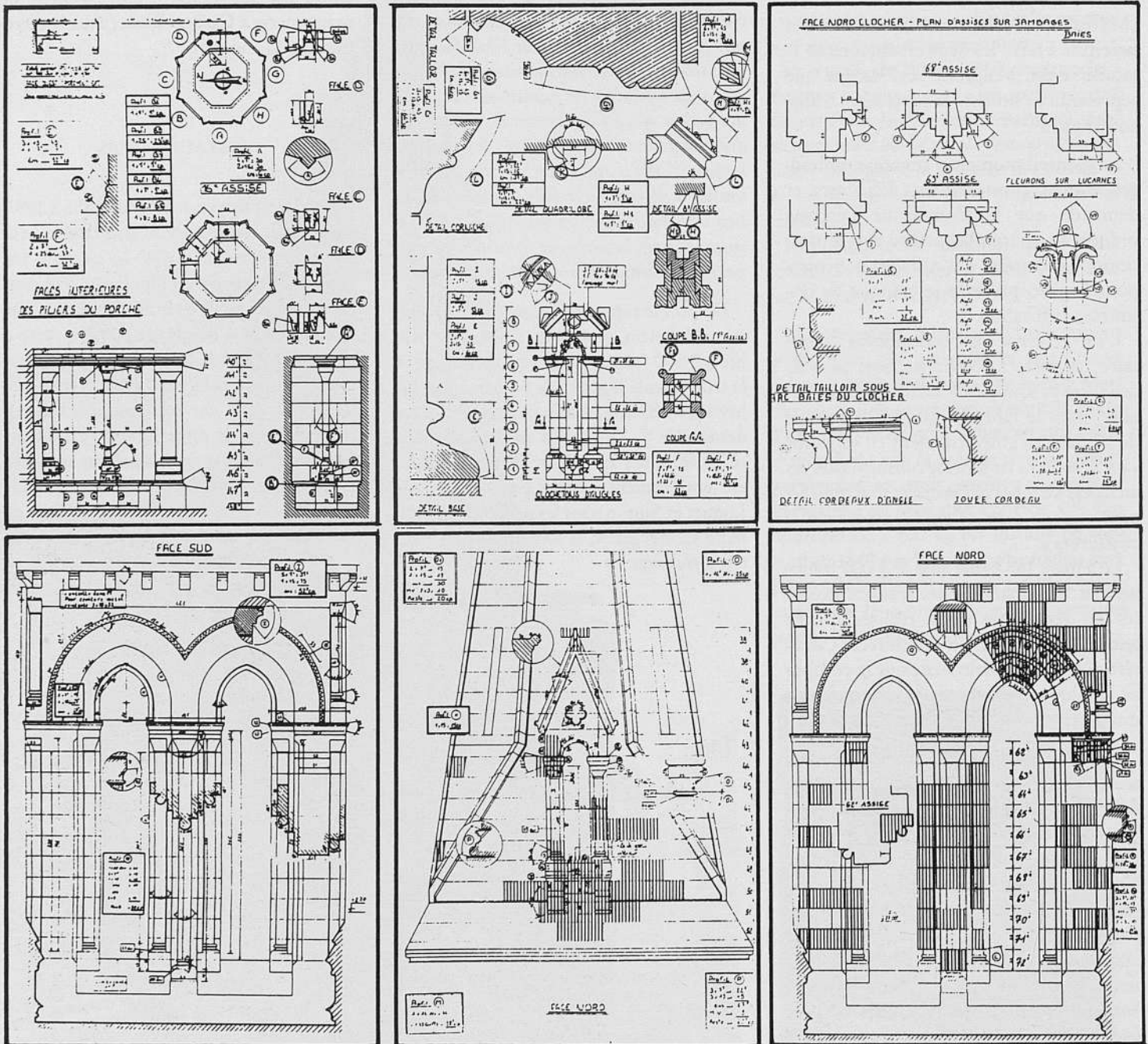


Fig. 15. Attachements. Figures de l'entreprise Gracia. Etat détaillé des ouvrages et des changements de pierres exécutés au cours des travaux de restauration (1988-1989).

## LA RESTAURATION

En 1987, la municipalité de Bassens décide de restaurer son clocher dont les parements sont très altérés. Mis à part le travail sur les clochetons, c'est une opération de révision générale qui est engagée plus d'un siècle après sa construction.

Le coût des travaux, estimé à près de trois millions de francs, oblige à fractionner ces derniers en deux tranches. La restauration est confiée à l'entreprise Gracia de Saint-Emilion après appel d'offre <sup>44</sup>.

La pierre de Bourg mise en place à l'origine est trop tendre pour supporter, dans certains endroits, plusieurs décennies d'intempéries. Elle souffre de l'érosion du vent et de la pollution atmosphérique provenant de la zone industrielle du port. Depuis les échafaudages mis en place, le diagnostic s'avère plus alarmant. Le sommet et l'intérieur de la flèche ne sont pas épargnés. Les travaux de 1934 ont favorisé une altération aussi prématurée que profonde, le ciment a étouffé et rongé la pierre. Le sauvetage devient délicat et beaucoup de doublerons sont à remplacer.

Sur l'échafaudage, on étaye, mesure, taille, consolide. Au sol, dans un atelier installé entre les contreforts de l'église, arrivent des carrières du département des blocs de plusieurs m<sup>3</sup> à partir desquels chaque pierre sera taillée à la dimension souhaitée. Un calepin d'appareil est établi afin de répertorier les parties à remplacer. Chaque élément taillé est numéroté puis stocké en attente.

Le travail principal consiste à changer en lancis <sup>45</sup> les éléments malades ou détériorés afin de redonner une homogénéité constructive à l'édifice. 48 m<sup>3</sup> de pierre, en provenance des carrières de Bourg ou de Frontenac et choisis dans quatre duretés différentes, sont changés, taillés et posés. Le calcaire mis en place pèse environ 100 tonnes, chiffre qui correspond à peine au cubage réel des fondations du clocher dans les travaux de 1852.

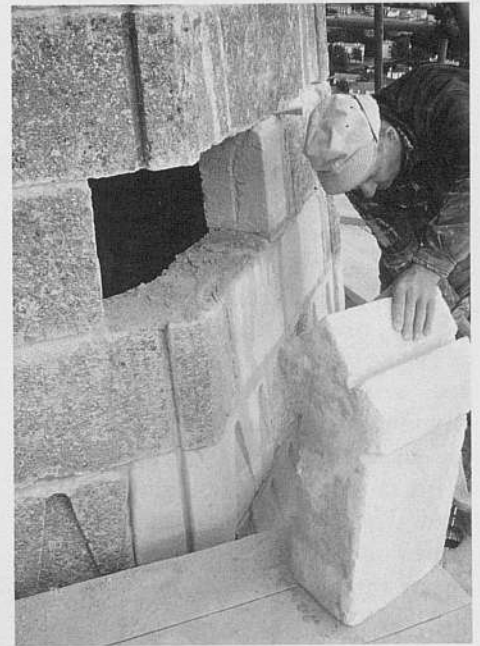


Fig. 14. *Changement de pierre dans la flèche.*



Fig. 11. *Altération de la pierre.*



Fig. 12. *Sommier, voussoirs, contreclef: état avant travaux.*



Fig. 13. *Sommier, voussoirs, contreclef après restauration.*

Des interventions annexes complètent ce travail de restauration de la pierre : mise aux normes du paratonnerre, soudure et dorure de la croix, réfection à l'identique des abat-sons et consolidation du beffroi. Un système anti-pigeons, amovible et inoffensif pour le volatile, protège le clocher autrefois envahi. Le bourdon, muet depuis plus de trente ans, sonne à nouveau après électrification.

Enfin, tous les vitraux du XIX<sup>e</sup> siècle de l'église sont déposés, puis recomposés, pour servir de verrières aux grandes baies du premier étage du clocher, en remplacement des plaques translucides qui occultaient ce niveau. Les baies de l'église, quant à elles, sont regarnies de vitraux contemporains dûs à l'artiste bordelais Marcel Mirande <sup>46</sup>.

Cette restauration générale a permis d'observer l'œuvre construite par P. Abadie. De tous les clochers que nous avons pu analyser dans des conditions similaires celui de Bassens est de loin le plus étudié et le mieux bâti. La stéréotomie et la construction ont été conçues avec soin et recherche de la qualité. Les plans d'exécution, conservés aux archives, témoignent d'un travail de conception important qui a permis une réalisation très aboutie jusque dans ses moindres détails.

#### « VICISSITUDES » DES CLOCHETONS

Les clochetons d'angle, dit d'amortissement, servent de passage, de lien harmonieux entre une flèche, souvent octogonale, et un clocher-tour de plan carré. C'est un élément de transition aussi usité pour le style néo-gothique que la trompe d'angle et le pendentif dans l'architecture romane ou classique.

Lorsqu'en 1987 nous sommes arrivés devant le clocher de Bassens, l'équilibre des masses n'était pas satisfaisant et nous

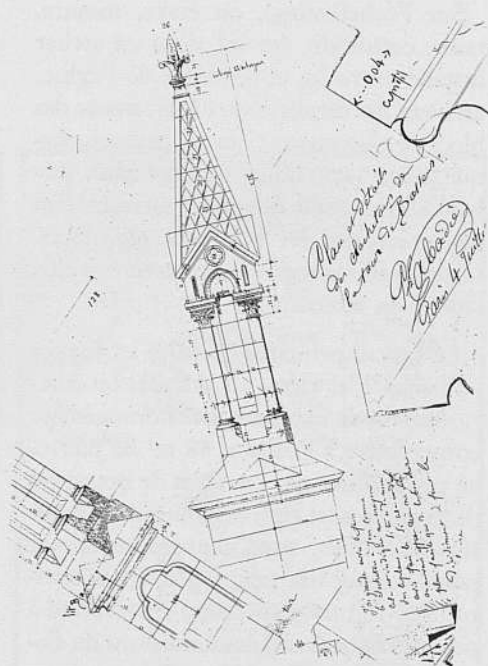


Fig. 16. Abadie : détails des clochetons. Paris, le 4 juillet 1854.

nous sommes étonnés de cette anomalie dans l'œuvre d'un architecte tel qu'Abadie. Cependant une recherche d'archives nous confirmera l'existence de ces édicules dès la construction originelle.

Quatre clochetons sont prévus dans le projet de 1852, leur nombre est même porté à huit dans les plans d'exécution de la galerie intermédiaire. Abadie émettra plusieurs partis les concernant pour finalement laisser la décision à son confrère Lasmolles en annotant : « j'ai grande envie de faire le clocheton à jour comme cela est indiqué au crayon sur le plan. Si tu es de mon avis fais-le. Si cela est d'un mauvais effet rien ne sera plus facile que de le boucher » <sup>47</sup>.

Leur première restauration a lieu à la suite de la tempête d'août 1877 où deux d'entre eux seront reconstruits. En 1909, l'architecte Mialhe établit un devis de réparation des quatre clochetons pour un montant de 3 795,33 francs dont 2 286 francs sont consacrés essentielle-

ment à la mise en place des échafaudages en bois <sup>48</sup>.

En 1934, les clochetons tombent en ruine. La municipalité inquiète du danger qu'ils représentent, décide « leur réparation ou leur enlèvement » <sup>49</sup>. La direction des travaux est confiée à l'architecte du département Daniel Gervais qui demande la mise en place d'un échafaudage pour évaluer les dégâts. C'est l'entreprise Lavaud de la Bastide qui effectue ce travail après adjudication <sup>50</sup>.

Le diagnostic étant établi, un devis de restauration est alors proposé. Le choix de l'architecte va être déterminant. Ce professionnel, ouvert aux nouvelles techniques et matériaux modernes, propose la suppression définitive des clochetons pour les remplacer par des couronnements pyramidaux en béton de ciment. Ce parti est essentiellement motivé par une économie substantielle. Après accord du Conseil municipal, l'adjudication du 25 octobre 1934 retient M. Duvivault, entrepreneur à Lormont pour un montant de travaux de 44 975 francs <sup>51</sup>.

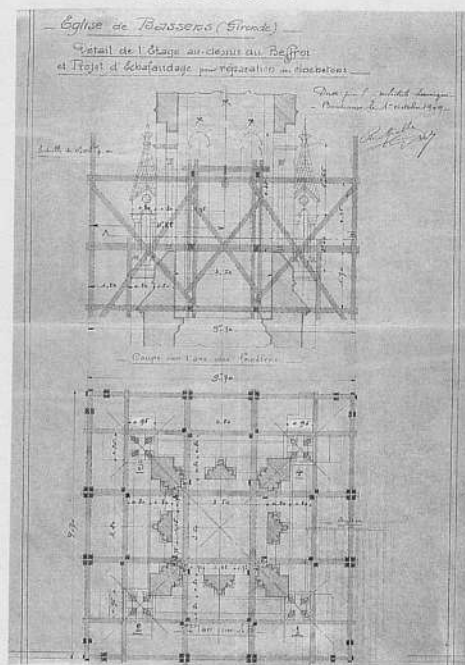


Fig. 17. Projet d'échafaudage pour réparation des clochetons. Mialhe 1909.



C'est avec cette amputation que nous retrouvons le clocher en 1987. Les éléments d'archives étant suffisamment nombreux et précis, une « dérestauration » des travaux de 1934 est alors envisagée. Le projet proposé à la mairie de Bassens est accepté en 1988.

Cette « dérestauration » consiste à supprimer l'intervention antérieure contraire à l'identité historique et archéologique de l'œuvre. Elle est accompagnée d'une restitution à l'état d'origine, étudiée à partir d'agrandissements de prises de vues du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>52</sup> et de plans d'exécution conservés à la Bibliothèque Nationale à Paris. Les traces d'encastremets encore visibles sur le clocher concordent avec les documents d'archives.

Le premier clocheton est monté à sec sur le chantier pour vérification des détails<sup>53</sup>. La dureté de la pierre et la stéréotomie sont étudiées pour une meilleure fiabilité de l'ensemble. Une armature en laiton scellée au plomb consolide l'ensemble.

Vu depuis la Place de l'Eglise, un clocheton s'identifie à une sculpture monumentale. Perché à 30 mètres du sol, chaque édicule mesure près de 5 mètres de hauteur pour 1 m<sup>2</sup> d'assise au sol. 4 m<sup>3</sup> de pierres taillées sont nécessaires à sa réalisation, ce qui représente un poids de près de 8 tonnes par élément<sup>54</sup>.



Fig. 18. Clocheton état en 1983.

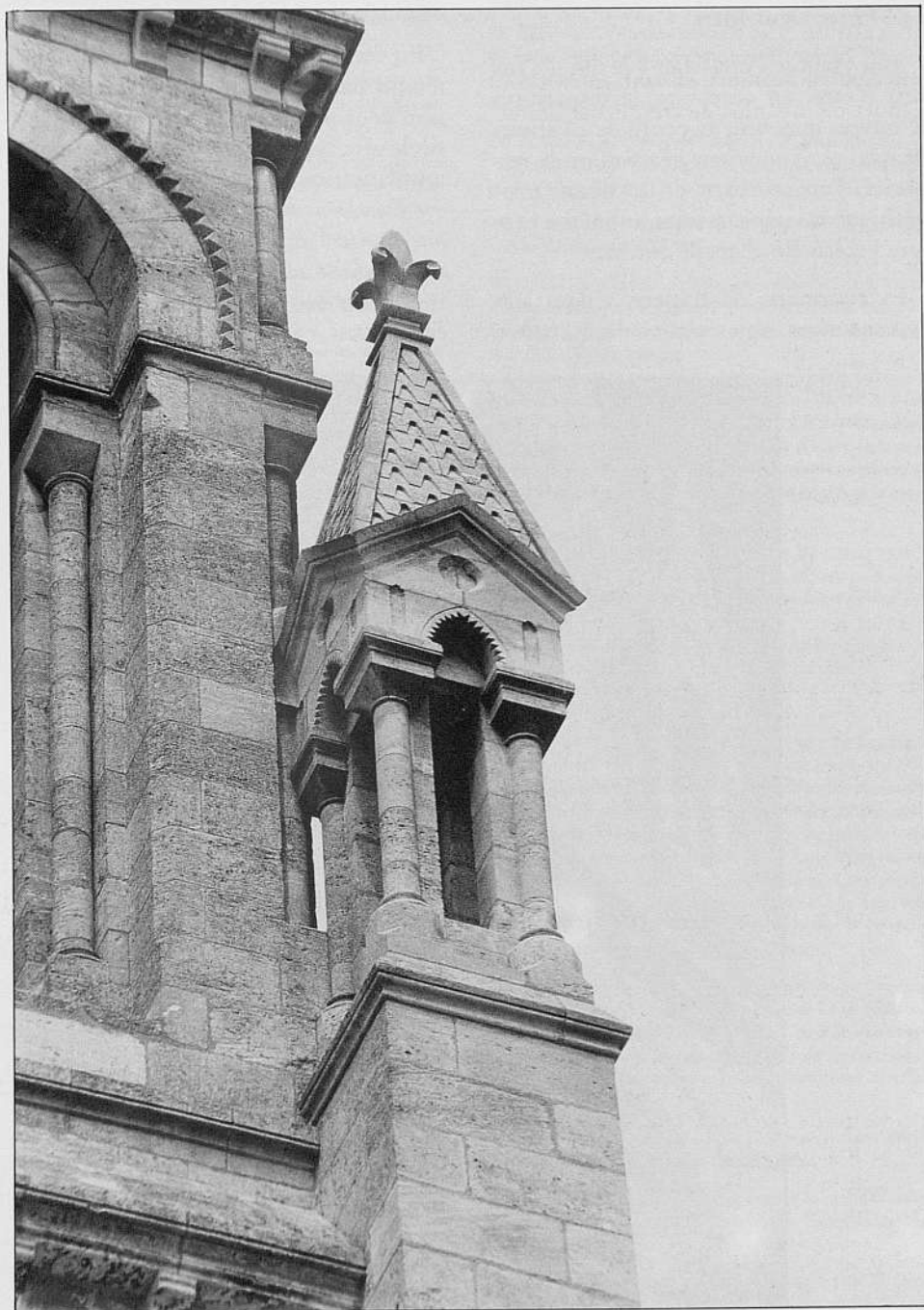


Fig. 19. 1989, le clocheton restitué.

## CONCLUSION

Les œuvres du XIX<sup>e</sup> siècle ont aujourd'hui une histoire, un vécu et font partie intégrante du patrimoine culturel de l'Entre-Deux-Mers.

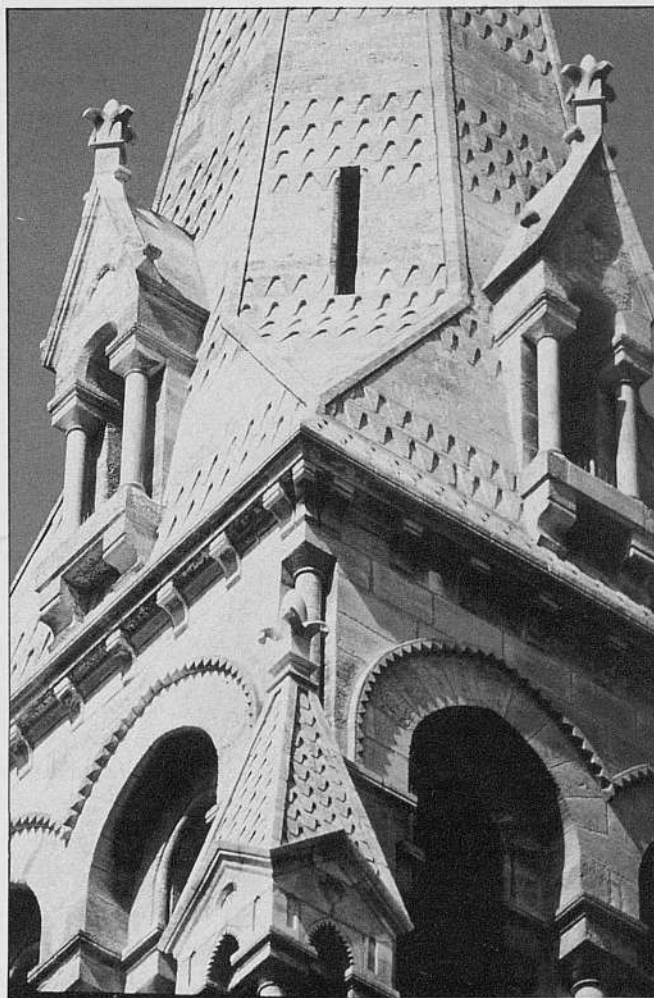
Sans vouloir « muséifier » ce qui n'a pas lieu d'être, en acceptant la disparition d'œuvres mineures au profit de créations de qualité, il convient néanmoins de respecter l'architecture et le décor néogothique ou néo-classique au même titre que l'éternelle chapelle romane.

La commune de Bassens a dans son intervention agi comme un maître

d'ouvrage responsable et éclairé en choisissant de redonner une identité architecturale au clocher de son église. Ayant ainsi écarté toute discrimination stylistique, elle a opté pour la pérennité d'une œuvre originale.

En cette fin de millénaire, le moment n'est-il pas à une meilleure compréhension de la production artistique du XIX<sup>e</sup> siècle afin que cesse sa destruction ou sa mutilation quasi systématique ?

« *Tous les arts sont frères, chacun apporte une lumière aux autres* » disait Voltaire, n'en déplaise aux inconditionnels des pierres et moellons apparents qui rendent nos églises sans « âme ».



## NOTES

1) Service Départemental de l'Architecture de la Gironde.

2) Nous ne voyons pas, faute de documents plus précis, une autre fonction au volume existant en façade ouest, sur le cadastre du début du XIX<sup>e</sup> siècle et muni d'un pan coupé au nord. Cette supposition s'avère en partie confirmée par le manque de fondations observées devant le portail roman lors des récentes fouilles de B. Bizot, archéologue, ingénieur d'études au Service Régional de l'Archéologie. Cf. « Nouvelles interventions autour de l'église de Bassens ». *Société Archéologique de Bordeaux*. A paraître.

3) Voir « coupe du clocher et de la tribune » Abadie, mars 1852 Paris. B.N. Ha mat. 1a, boîte 5. Il reste encore aujourd'hui une pile ronde de cette époque entre la travée nord-est du bas-côté nord et la nef.

4) A.D.G., 3Z 131, p. 44 ; carnet de Brutails.

5) Carbon-Blanc le 14 mars 1810 : « *Le Conseil municipal de la commune de Bassens assemblé sous la présidence de M. le maire de la commune ayant pris en considération la pétition présentée par MM. les marguilliers de l'église de Bassens dans laquelle ils exposent que l'édifice servant à l'exercice du culte a besoin de réparations considérables* » : A.C. Bassens.

- 23 septembre 1810 : devis des ouvrages à faire à l'église de Saint-Pierre de Bassens « *refaire à neuf la charpente et couverture du cul de four au grand autel... couvrir le clocher à neuf... recouvrir à neuf la chapelle Saint-Jean, la chapelle Notre-Dame, la sacristie... faire la charpente et couverture au charnier...* » A.C. Bassens.

6) 28 février 1825 : lettre de Marchon, curé de Bassens-Carbon-Blanc à Monseigneur Charles François d'Aviau du Bois de Sanzay, archevêque de Bordeaux : « *la vaste paroisse de Bassens... offre par sa localité irrégulière bien des difficultés aux vieillards, aux personnes quelque peu infirmes pour se rendre à l'église... il y a dans la paroisse diverses chapelles notamment celles des respectables maisons Helies et de Conilhy, j'ai obtenu de leur piété, toute permission d'user des dites chapelles* ». Autorisation a été donnée par l'archevêque le 16 mars 1825. A.D.G., 2 V 228.

- nouvelle demande pour la chapelle domestique de Mme Ferrière O Quin (lieu-dit entre deux Estey). Autorisation accordée. A.D.G., 2 V 228.

- 12 octobre 1850, lettre du curé Mercier à M. le vicaire général : « *On vient de restaurer à neuf, dans une maison de ma paroisse, une ancienne chapelle qui depuis longtemps avait changé de destination mais dont la pierre sacrée de l'autel est demeurée intacte au milieu d'un tas de débris en poussière. Aujourd'hui, on vient d'y faire placer un nouvel autel avec tous ces accessoires* ». A.D.G., 2 V 228.

7) 16 décembre 1850, lettre du curé de Saint-Paulin à l'archevêque suite au décès de Melle De Conilhy : « *Le cœur navré de douleur... la cloche de Bassens annonce ledit trépas et devient un signe de triomphe... tandis que la cloche de la paroisse de la défunte reste (?) muette. Que je voudrais que les langues autour de moi le fussent également...* » A.D.G., 2 V 228.

8) Bassens le 14 octobre 1851, lettre du curé Mercier au vicaire général Guignoux : « *L'état de délabrement des murs de la façade et du clocher de mon église, les nouvelles dégradations que les eaux pluviales de l'hiver dernier y ont faites et celles dont menace encore les pluies de l'hiver prochain, me font un impérieux devoir de vous en informer. Des réparations deviennent nécessaires, si on veut empêcher la ruine entière* ». A.D.G., 2 V 228.

9) 21 décembre 1850, lettre du curé Mercier à l'archevêque : « *... on ose me faire une sorte de crime de ce que je cherche à me procurer des ressources pour la grande œuvre qui me regarde personnellement, je veux parler de la réparation de mon église* ». A.D.G., 2 V 228.

« *Déjà j'ai fait appel dans ce but aux habitants de ma paroisse qui l'ont entendu... j'éprouve le besoin, avant d'aller plus loin, de savoir si je puis m'arrêter à l'espoir de réparer mon église ou si je dois me regarder comme condamné à la voir crouler, sous mes yeux sans pouvoir y remédier...* » cf. note 8.

10) Bassens - Carbon-Blanc le 18 octobre 1851, lettre du maire au Préfet.

Pièces composant le dossier : 1<sup>er</sup> rapport sur les travaux dressés par M. Bordes, architecte, 2<sup>e</sup> rapport sur les travaux, dressés par M. Marcheboeux architecte. Cahier des charges et devis. Plans au nombre de trois (pièces non consultées) A.D.G., 20 247 Bassens.

Plan : A.C. Bassens

Plan annoté et signé par Marcheboeux : « *M. le curé de Bassens ayant demandé... un porche en avant-corps, avec deux entrées vers les bas-côtés pour éviter les fortes rafales du vent d'ouest, qui pousse la pluie et le froid jusque dans l'intérieur de l'église... j'ai placé ce projet de retouche sur mon plan pour soumettre une disposition nouvelle du porche...* »

11) Carbon-Blanc le 2 octobre 1851, lettre du président de la Commission syndicale de Carbon-Blanc à M. le Préfet : « *... cet impôt était tout à la fois inutile et vexatoire pour le Carbon-Blanc inutile puisque 12 000 F suffiraient à réparer une église devenue trop grande par l'établissement d'une seconde église et vexatoire, attendu qu'il n'était pas juste que le Carbon-Blanc, ayant seul contribué aux frais de la chapelle, à l'exclusion des habitants de Bassens, se voit en outre obligé de concourir avec ces derniers aux réparations de l'église paroissiale de Bassens...* ». A.D.G., 20 747.

- Carbon-Blanc le 5 octobre 1851, lettre de M. Schlaffert « plus fort imposé » à M. le Préfet : « *... je vous prie, M. le Préfet de prendre acte de mon refus à prendre part à un impôt de bon plaisir dans un moment où une séparation est en instance. Impôt contre lequel je proteste* ». A.D.G., 20 747.

12) 4 novembre 1851, lettre de l'archevêque au Préfet : « *... il est constaté, par le rapport des hommes de l'art, que la solidité de cet édifice est compromise... quant au plan des travaux, je crois qu'il laisse à désirer surtout quant au caractère du style architectural. Il appartiendra à la Commission des Monuments Historiques de réclamer les changements qui seraient reconnus nécessaires* ». A.D.G., 2 V 228 Bassens.

13) Délibération du Conseil municipal de Bassens - Carbon-Blanc, séance du 12 mars 1852 : « *M. Mayaudon, maire, ... expose au Conseil que l'assemblée de ce jour a pour objet l'examen d'un nouveau plan pour les travaux de reconstruction à faire à l'église et au clocher de la paroisse de Bassens, attendu que le Gouvernement a refusé d'approuver le premier projet qui avait déjà été soumis à sa sanction, par la commune.*  
En conséquence :

« *considérant l'urgence des travaux de reconstruction à faire à l'église et au clocher de la paroisse* ».

« *considérant que le nouveau projet ci-joint, fait par M. Abadie, architecte, paraît mieux remplir les exigences de l'art* ».  
« *que d'ailleurs il répond bien aux convenances d'un édifice consacré au culte, tout en se renfermant dans une sage économie attendu qu'il ne dépassera pas pour la dépense, le chiffre du premier devis délibéré : le plan..., fait par M. Abadie architecte à Paris, est approuvé* ». A.D.G., 20 747.

14) Claude Laroche dans catalogue de l'exposition « *entre archéologie et modernité* », Paul Abadie, architecte 1812-1888, musée d'Angoulême, 1984, p. 116.

15) Pour tout le vocabulaire technique, se rapporter à : Inventaire Général des Monuments et des Richesses Artistiques de la France, principes d'analyse scientifique « *Architecture* », Imprimerie Nationale, Paris, 1972.

16) Voir photo.

17) Projet n° 2 approuvé le 22 avril 1852. B.N. Ha mat. 1a, boîte 5.

« *La coupe du projet est agencée de la même manière, il n'y a de différence que dans les hauteurs et les épaisseurs des murs* ». *Ce qui est loin d'être exact*.

18) Ont assistés à l'ouverture des plis « *M. Jean Jules Edouard Mayaudon, maire de la commune de Bassens - Carbon-Blanc assisté de MM. Pierre Barre fils et Lavalade père, membres du Conseil municipal, délégués à l'effet des présentes de M. Peyraud receveur municipal, et de M. Lasmolles, architecte, représentant de M. Abadie, architecte des travaux à exécuter...* »

- Ont répondu à l'adjudication : MM. Monet et Desmaras, entrepreneurs à Bordeaux pour un prix de 27 176,18 F soit un rabais de 0,10 % et M. Gelot, entrepreneur à Lormont pour un prix de 27 162,58 F soit un rabais de 0,15 % sur un coût estimatif d'architecte de 27 203,38 F A.C. Bassens.

Nous remercions M. Marchive, archiviste de la mairie de Bassens qui nous a facilité l'accès aux documents conservés.

19) 5 mai 1852 : commune de Bassens. Construction d'une travée et du clocher de l'église. Cahier des charges générales et particulières contenant 47 articles et 5 articles supplémentaires. A.C. Bassens et A.D.G., 20 247.

20) Cf. note 14, p. 356-361.

21) 1852, lettre d'Abadie au maire de Bassens :

« *J'ai l'honneur de vous donner avis que je délègue à M. Lasmolles la mission de me remplacer auprès de vous et sur le chantier des travaux de l'église de Bassens, pendant mon absence de Bordeaux. J'enverrai à M. Lasmolles les instructions et détails nécessaires pour l'exécution, il transmettra les instructions à l'entrepreneur et surveillera la bonne exécution des ouvrages...* ». A.C. Bassens.

- Il s'agit de Amédée Lasmolles Aîné, architecte à Bordeaux (en-tête d'une lettre adressée au maire le 19 septembre 1854). A.C. Bassens.

- A. Lasmolles construit le clocher de l'église de Cambes de 1852 à 1854. A.D.G., 161 T 1 - A.C. de Cambes.

- Lasmolles construit la halle de Saint-Loubès en 1854. Cf. CHARNEAU (B.), « *marchés couverts et halles de Gironde* ». Société archéologique de Bordeaux, tome LXXX année 1989.

- Voir architectes, exécutants, inspecteurs des travaux. Cf. note 14, p. 356-357.

22) Annotations sur plans d'exécution : Abadie le 25 mai 1852. B.N. Ha mat. 1a, boîte 5.

« *le fut de la colonne sera allongé jusqu'à ce que la croisée et atteint la proportion de 1,52 m* ».

« *un calque de ce détail sera fait par l'entrepreneur et cette minute devra être conservée soigneusement pour m'être rendue* ».

23) Compte des travaux exécutés du 17 mai 1852 au 31 décembre 1854, certifié conforme par P. Abadie le 7 juillet 1855. Collection particulière : famille de l'architecte, communiqué par C. Laroche.

24) Article 46 du cahier des charges : cf. note 19.

Détails du clocher de l'église de Bassens. Paris, le 15 septembre 1852 - échelle 10cm/m - B.N. Ha. mat. 1a, boîte 5.

25) 1<sup>er</sup> avril 1855 : certificat de réception des travaux de l'église de Bassens. A.C. Bassens.

26) En 1811 la population de Bassens s'élève à plus de 1 800 habitants. Lettre du Préfet du 2 février 1811. A.C. Bassens. En 1843, la population est de « *près de 2 000 habitants* ». A.D.G., 2 V 228 Bassens.

« *Lettre du maire au ministre de l'instruction publique et des cultes, non datée, postérieure au 12 août 1853 : « La commune de Bassens d'une population de 1 203 habitants ne possède aucune ressource, elle sera obligée d'avoir recours à l'emprunt pour payer ce qu'elle doit des travaux exécutés à l'église et au clocher ; elle est dépourvue d'un local pour la mairie... »* ». A.D.G., 20 747.

27) Lettre du curé Mercier à l'Empereur, 27 février 1856 : « *un clocher dont les belles proportions architecturales aussi bien que son site remarquable font l'admiration de tous les voyageurs* ».

Nous remercions l'abbé Vayssier pour sa disponibilité et l'aide qu'il nous a apporté dans nos recherches.

28) Cf. note 19, article 1<sup>er</sup>.

29) 25 juillet 1854, lettre d'Abadie au maire de Bassens :

« *conformément à votre avis, les travaux de sculpture à exécuter au clocher de l'église de Bassens ont été supprimés ou du moins ajournés pour cause d'économie. Cependant, je dois vous demander l'autorisation de faire, par exception, exécuter quelques ouvrages d'ornements qui, une fois la flèche terminée, ne pourraient plus être entrepris sans de grands frais et sans dégâts. Il s'agit de neuf fleurons placés aux extrémités des lucarnes, des clochetons et de la flèche elle-même. Tant que les échafaudages des maçons sont en place* ». A.C. Bassens.

30) Angoulême 10 juillet 1855 : Mémoire des travaux de sculpture exécuté à l'église de Bassens par Léon Baleyre.

« *Un grand fleuron en pierre très dure pour le couronnement de la flèche - 50 c - quatre fleurons pour les lucarnes à 22 c l'un, quatre fleurons pour les clochetons : total 226 F* ». A.C. Bassens.

31) Devis des travaux à faire pour l'église de Bassens, Paris le 9 mai 1854 signé Abadie. A.C. Bassens.

32) Nous remercions M. Coudroy de Lille qui a induit cette interrogation lors du débat qui a suivi la communication pendant le colloque.

33) Voir dans les actes de ce III<sup>e</sup> Colloque, l'article M. Bernard Gallinato « *L'Entre-Deux-Mers à la recherche de son découpage administratif...* ».



34) Lettre du 27 mars 1849 adressée à l'archevêque et signée de plus de 200 signatures : « Depuis le développement des exercices religieux dans la chapelle de secours, le revenu de la fabrique de Bassens a diminué dans une progression effrayante... La chapelle auxiliaire du bourg de Carbon-Blanc doit rester dans les termes de sa fondation, c'est-à-dire qu'il ne doit pas y être célébrée d'autre service que la messe une fois par semaine seulement pour la commodité des habitants du bourg ». A.D.G., 2 V. 228.

- « Cette fâcheuse position lui est faite par la séparation de Bassens - Carbon-Blanc en deux communes, séparation que Bassens repoussait et qui lui a été imposée... ». Cf. note 26.

- P. Abadie à A. Lasmolles : « ... tu me reproches d'avoir fait plus grand que le second projet ne l'implique... » Paris B.N. Ha mat. 1a, boîte 5.

35) Cf. note 7 et note 33.

- Bassens le 20 avril 1859, lettre du curé Mercier à l'archevêque. A.D.G., 2 V 228.

- 10 août 1860, lettre du curé Mercier à l'archevêque. A.D.G., 2 V 228 Bassens.

36) 20 novembre 1857, lettre du curé Mercier à M. le vicaire général :

« le conseil de fabrique... aurait bien voulu et voudrait bien encore y joindre le devis des travaux à exécuter à l'église... mais il n'a pas pu... attendu que M. Abadie, notre architecte, habite Paris et que nous n'avons pas encore pu connaître l'époque où il viendra à Bordeaux et où il pourra nous faire ce travail ». A.D.G., 2 V 228.

37) Bassens le 10 août 1860, lettre du curé Mercier à Monseigneur l'archevêque : A.D.G., 2 V 228 Bassens.

38) Comptes de fabrique, 1878 : « le conseil de fabrique n'a pas pu, malgré l'urgence des grosses réparations à faire au clocher et au chœur de l'église, rien entreprendre en 1878, attendu que le Conseil municipal n'a rien fait pour lui venir en aide, ni pris aucune mesure pour aboutir à un prochain résultat. A.D.G., 20 747.

39) A.D.G., 20 747 Bassens. Nous remercions M. Valette pour nous avoir facilité la lecture des documents de l'ancienne série O.

40) Rapport du 20 octobre 1883, A.D.G. 20 747.

Valleton a également été élève d'Abadie et inspecteur des travaux, cf. note 14, p. 357.

41) Cahier des charges : 18 juillet 1879.

Le document est signé de Luquet et Simon et également des architectes Cellierier et C. Bergerot Fils. A.C. Bassens.

42) Comptes des travaux. 20 avril 1855. A.D.G., 20 747.

43) A.D.G., 20 747 et A.C. Bassens.

44) Maître d'ouvrage : mairie de Bassens, (maires : M. Etourneau (+), M. Priol) - architectes : J.D. Bernard, J.B. Faivre - entreprise : Gracia à St-Emilion - sous traitants : vitraux : Dupuy - cloche paratonnerre : Brouillet - menuiserie : Limouzin - zinguerie : Daugey - dorure : Duffon - traitement anti pigeons : Aufray - Coût de l'opération : 2665666,70 F H.T.

45) Cf. note 15.

46) L'artiste a composé 15 verrières sur un thème imposé : « la vie de Saint Pierre » patron de l'église. La réalisation technique en a été confiée au maître verrier Jacques Dupuy.

47) Abadie. B.N. Ha mat. 1a, boîte 5.

48) 1<sup>er</sup> octobre 1909, réparation des clochetons à l'étage au-dessus du beffroi de l'église : devis et cahier des charges. A.C. Bassens. (nous n'avons trouvé aucune preuve de leur exécution).

49) Délibération du Conseil municipal du 11 février 1934. A.D.G., 20 747.

50) Procès-verbal d'adjudication 16 mai 1934.

Ont soumissionnés : Ets Violla pour 21 300 F - E. Balinau pour 18 990 F - Limouzin pour 17 500 F - A. Doléac pour 16 500 F - Lavaud pour 13 500 F. A.D.G., 20 747.

51) Ont soumissionnés : Lalat et Tastets pour 51 000 F - Ets Violla pour 46 475 F - Barbottin pour 45 832,50 F - J. Castagnède pour 45 000 F - G. Duvivault pour 44 975,00 F.

52) Photos de Marville. Paris B.N. Eo 7a : H. 123 270 et H. 123 281.

53) Nous remercions Claude Laroche, architecte et spécialiste d'Abadie qui nous a aidé dans la recherche documentaire et qui s'est déplacé sur le chantier pour affiner avec nous l'authenticité maximale de la restitution.

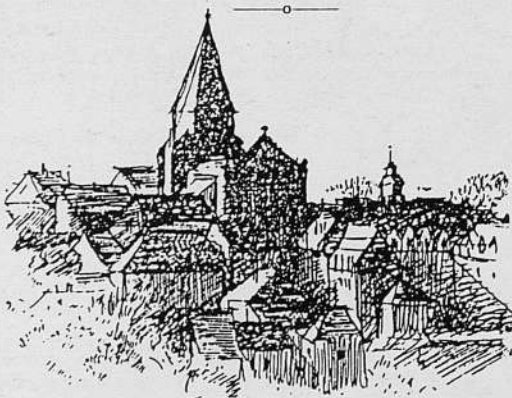
54) Gageons que cette intervention en « anastylose » reconcilie quelque peu l'architecture du « chirurgien » que se voulait être Abadie, avec l'archéologie contemporaine dite archéologie du bâti. Les temps ont heureusement changé.

## Brouillet et Fils

S A R L AU CAPITAL DE 50 400 F

8, rue Mariotte - 19360 MALEMORT

Tél. 55.92.91.51



NOS REALISATIONS EN GIRONDE

BORDEAUX : LA CATHEDRALE

ENTRE-DEUX-MERS : BASSENS - BRANNE - BONNETAN  
CADILLAC - CAMBLANES ET MEYNAC - DIEULIVOL  
DONZAC - GENSAC - IZON - LADAUX - LISTRAC DE  
DUREZE - MAURIAC - MOURENS - PELLEGRUE - ST  
AVIT ST NAZAIRE - ST GENIS DU BOIS - ST HILAIRE  
DU BOIS - ST LAURENT DU BOIS - ST PHILIPPE DU  
SEIGNAC - ST SULPICE ET POMMIERS - STE FLORENCE  
SAUVETERRE - SOUSSAC - VILLENAVE DE RIONS ...



campa system  
mamias  
franklin france

PARATONNERRE - HORLOGES ET SONNERIE ELECTRIQUE DE CLOCHES